

ALCATEL-LUCENT

JUGEMENT FAVORABLE À MICROSOFT

AFP | Un juge américain a renversé hier un jugement au profit du géant américain Microsoft qui avait été condamné en première instance face à l'équipementier français de télécommunications Alcatel-Lucent. Un tribunal fédéral américain avait condamné en février le géant du logiciel Microsoft à une amende de 1,5 milliard de dollars pour avoir violé deux brevets déposés par Alcatel-Lucent en matière de technologie MP3. Un juge d'une cour d'appel de Californie, Rudi Brewster a renversé ce jugement «au profit de Microsoft et aux dépens d'Alcatel-Lucent (...)» mettant ainsi fin à l'affaire», selon un document de cette cour d'appel.

PIPELINE

TRANSCANADA EN OREGON

PC | TransCanada s'associe à Northwest Natural Gas Company afin de développer un projet de pipeline de gaz naturel, dont la valeur pourrait varier entre 600 et 700 millions US, devant desservir des marchés en croissance de l'État de l'Oregon, de la région du Nord-Ouest du Pacifique et de l'Ouest américain. L'entreprise de Calgary et sa partenaire de Portland, en Oregon, ont créé, à cet effet, une coentreprise à parts égales, Palomar Gas Transmission. Si approuvé, le pipeline Palomar, qui relierait le nord-ouest de l'Oregon au centre-nord de l'État sur une distance d'environ 354 km, entrerait en opération vers la fin de 2011.

PME

SUPPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Ranaz poursuit son expansion

Fondée il y a 18 ans, Ranaz Corporation, de Saint-Eustache, a déjà conquis le marché des suppléments protéinés dans les cliniques d'amaigrissement. L'entreprise s'attaque maintenant au marché de masse.

MARTIN BISAILLON

Le Journal de Montréal

«J'ai toujours voulu être un homme d'affaires», lance Jean Bourassa, fondateur de Ranaz Corporation.

C'est à l'âge de 9 ans, en revenant d'une excursion au parc Belmont, que M. Bourassa découvre sa passion. Pour imiter la célèbre foire aujourd'hui disparue, il édifie dans le boisé situé derrière la résidence familiale de Laval un petit parc d'attractions composé de cordes, de sentiers et de vieux pneus. «On demandait 15 cents par personne. On a fait en tout 8\$. C'a été ma première business», se souvient-il.

Fils d'un médecin qui s'intéressait vivement à la nutrition, M. Bourassa met sur pied Ranaz à l'âge de 23 ans, bien qu'il ne connaisse rien à l'industrie alimentaire.

«Depuis que je suis tout petit, je sais ce qu'est une diète équilibrée», explique-t-il en revanche.

En affaires

Pour monter son affaire, il s'adjoint les compétences d'un biochimiste. Ensemble, ils mettent sur pied Protidiet, une gamme de suppléments alimentaires hyperprotéinés destinés à ceux qui veulent perdre du poids.

«Après quatre ans, nous avions un taux de pénétration de 80 % du marché canadien des cliniques d'amaigrissement», relate l'autodidacte de 41 ans.

Cet exploit, M. Bourassa le réalise en promettant la livraison de ses produits en moins de 24 heures, alors que ses concurrents

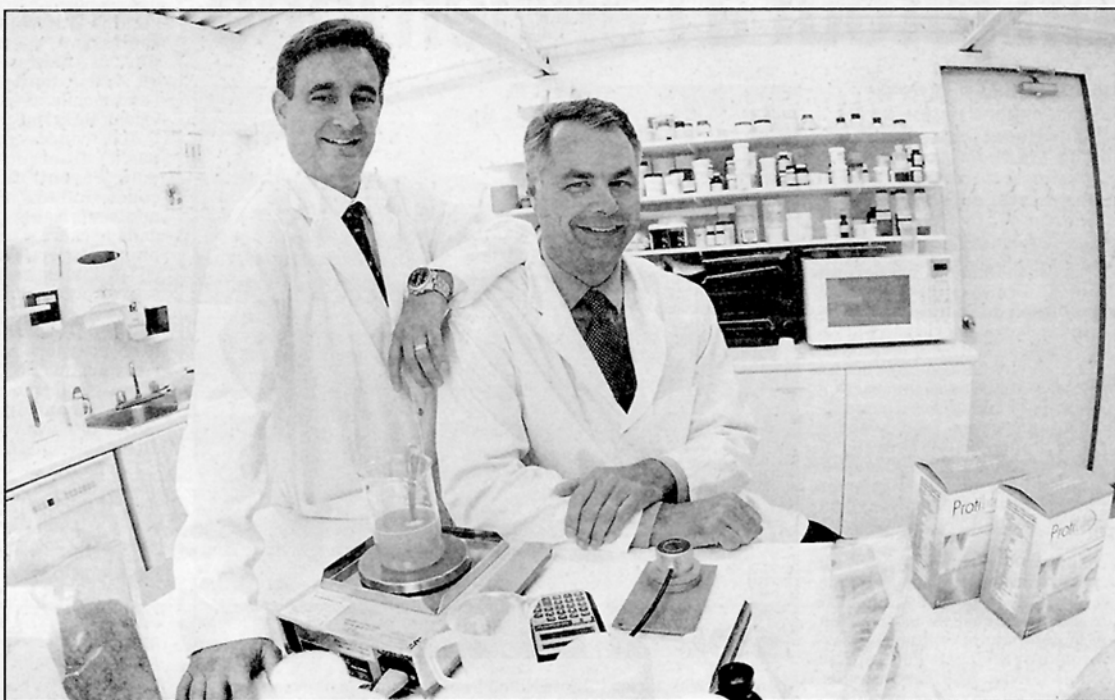


PHOTO BENOIT PELOSSE

■ Jean Bourassa et Martin Vidal estiment qu'il y a encore de la place pour de l'expansion chez Ranaz.

rents mettent jusqu'à 7 jours pour livrer leurs aliments.

Aujourd'hui, Protidiet offre plus de 120 suppléments distribués au Canada, aux États-Unis et en Europe.

S'associer

En 2001, M. Bourassa fait la connaissance de Martin Vidal. Celui-ci est, comme lui, jeune et dynamique. Il a fait fortune en montant à la fin des années 1980 une société informatique qui deviendra Informatique DTM, aussi connue sous le nom de Nexxlink Technologies. Il s'est retiré de l'entreprise en 1998, après avoir participé à son inscription en Bourse.

«Je voulais œuvrer dans un domaine qui avait des débouchés internationaux. L'entreprise de Jean, même si elle avait un petit chiffre d'affaires, avait des liens à l'étranger», raconte M. Vidal, aujourd'hui âgé de 44 ans.

«De mon côté, j'avais besoin de quelqu'un pour m'aider parce que je voyais grand», poursuit M. Bourassa.

La rencontre entre les deux hommes se transforme donc bien vite en association.

Celle-ci mène à l'inscription en Bourse de la société, le 29 décembre 2006. Et au lancement d'une auto-diète hyperprotéinée destinée au grand public, Protiflife, qui est vendue dans les grandes pharmacies depuis peu.

Après avoir conquis le marché canadien, les deux hommes envisagent une percée auprès des marchés européen et américain dès 2008.

Pour ce faire, ils se sont associés à Daniel

Sawaya, qui a œuvré à titre de vice-président chez Pepsi et comme chef de la direction de Cinram, entre autres. Ce dernier occupe le poste de chef de la direction stratégique et conseiller du chef de la direction.

«Pour nous deux, il n'y a rien d'impossible», conclut Martin Vidal.

■ La société doit construire une usine cette année dans le parc industriel de Saint-Eustache, au coût de 5M\$.

mbsaillon@journalmtl.com

Ranaz Corporation

- Fondée en 1989 à Saint-Eustache par Jean Bourassa
- Employés: 60
- Chiffre d'affaires: 9,5 M\$ en 2006
- Inscrire en Bourse le 29 décembre 2006
- 50 % d'exportations, principalement aux États-Unis et en France, de la gamme Protidiet
- Protiflife: déjà 2 000 points de vente depuis le lancement de cette nouvelle gamme; 4 000 points de vente anticipés d'ici à la fin de l'année au Canada

Des sources d'inspiration prestigieuses

Le fondateur de Ranaz Corporation, Jean Bourassa, qui confesse avoir « toujours voulu être un grand dans le monde des affaires » a des modèles exemplaires.

Coursier quand il était étudiant, il venait régulièrement au *Journal de Montréal*, où il observait la rutilante Rolls-Royce de son fondateur, Pierre Péladeau.

«Souvent, je le voyais à son bureau. Il me disait comme si j'étais important, et ça m'impressionnait beaucoup», se souvient-il. M. Bourassa avait aussi comme idole Paul

Desmarais père, fondateur du géant financier Power Corporation.

Pour sa part, Martin Vidal est inspiré par Jean Coutu « pour son enthousiasme et son sens de l'innovation, son style de leadership et par le revirement d'une situation difficile aux États-Unis », dit-il.

Il voue également un grand respect aux frères Lemaire, de Cascades, « qui ont édifié une entreprise québécoise de classe mondiale en établissant des partenariats dans le respect de leurs employés ».